

## ÉTATS-UNIS

Les autorités fédérales procèdent à leur deuxième exécution en huit jours, sacrifiant l'équité à la volonté d'en finir

Index AI : AMR 51/090/01

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Le gouvernement américain a sacrifié l'équité à la volonté d'en finir », a déclaré ce jour (mardi 19 juin 2001) Amnesty International alors que les autorités fédérales venaient de procéder à leur deuxième exécution en l'espace de huit jours.

« Tout juste de retour aux États-Unis après son offensive de charme en Europe, le président George W. Bush permet à son pays de violer une fois de plus les normes internationales relatives aux droits humains, a ajouté l'organisation. Ce faisant, il ternit encore davantage la réputation internationale des États-Unis et renforce les doutes de ses concitoyens quant à l'administration de la justice dans leur pays. »

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a estimé en

avril que Juan Raul Garza avait été condamné à mort de « manière arbitraire et fantasque », dans la mesure où des éléments de preuve avaient été présentés de manière inéquitable par le ministère public au cours de son procès de 1993. Elle a également souligné que son exécution constituerait un manquement « flagrant et délibéré » aux obligations juridiques internationales des États-Unis. Dans un communiqué adressé au gouvernement américain jeudi dernier, la Commission a de nouveau demandé instamment que la procédure d'exécution de Juan Raul Garza soit suspendue et que sa condamnation à mort soit commuée.

Le président George W. Bush – qui a laissé exécuter 152 condamnés à mort au cours des cinq années de son mandat de gouverneur du Texas, en violation des normes internationales dans de nombreux cas – a rejeté hier le recours en grâce de Juan Raul Garza.

« Il est profondément troublant de constater que le gouvernement américain actuel semble adhérer au principe selon lequel il faut tirer

*d'abord pour poser des questions ensuite, a poursuivi Amnesty International. Le ministre de la Justice John Ashcroft a en effet exercé des pressions pour que cette procédure d'exécution suive son cours, tout en ordonnant la réalisation d'études sur les disparités raciales et géographiques qui caractérisent le système fédéral d'application de la peine de mort. »*

Or la question de ces disparités revêt une importance toute particulière dans le cas de Juan Raul Garza, puisque cet Hispano-Américain a été poursuivi dans un district fédéral du Texas, une des quelques juridictions qui représentent la grande majorité des procédures engagées en application de la législation fédérale pour des crimes passibles de la peine capitale.

« Le gouvernement américain justifie l'exécution de Juan Raul Garza en invoquant sa culpabilité », a indiqué Amnesty International, en rappelant qu'il

#### **Complément d'information**

Amnesty International est opposée en toutes circonstances à la peine de mort, et continuera a

*s'agissait d'un des critères retenus par George W. Bush pour avaliser les exécutions judiciaires lorsqu'il était gouverneur du Texas. « Mais en l'occurrence, la question n'était pas de savoir si cet homme était coupable ou innocent : de nombreuses personnes coupables de crimes fédéraux passibles de la peine de mort ne sont pas condamnées à ce châtime. C'est l'équité du système qui reste mise en doute.*

« La question, qui demeure sans réponse, est de savoir si Juan Raul Garza aurait fini dans la chambre d'exécution du pénitencier de Terre Haute s'il avait été blanc, ou si son crime avait été commis dans un autre district fédéral.

« Les études qui vont maintenant être réalisées à l'initiative du ministre de la Justice John Ashcroft révéleront peut-être que tel n'aurait probablement pas été le cas. Cette conclusion interviendra trop tard pour Juan Raul Garza et pour la justice. »

mener campagne pour que les États-Unis rejoignent la majorité de pays qui ont tourné le dos à cette procédure d'extermination

symbolique, entachée d'erreurs, qui repose sur l'application d'un châtiment cruel, dégradant et inefficace.

site web : <http://www.amnesty.org>

L'autre exécution prévue aujourd'hui – celle du ressortissant mexicain Gerardo Valdez en Oklahoma – a été repoussée de trente jours, afin que le gouverneur de cet État puisse examiner des violations du droit international commises dans cette affaire et prendre en considération les nombreux appels à la clémence qui lui ont été adressés, notamment par le président mexicain Vicente Fox.

La semaine dernière, Timothy McVeigh est devenu le premier prisonnier exécuté en application de la législation fédérale américaine depuis 1963. Cette année-là, le monde comptait une dizaine de pays ayant aboli la peine de mort. Aujourd'hui, 108 pays sont abolitionnistes de jure ou de facto. \_

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre